

Définition Ressaut : (n.m.) Changement brusque de niveau à la surface d'un mur.

Terme dérivé du latin *saltus* (saut). Le terme est mentionné pour la première fois en 1651, dans un devis rédigé pour la fabrication d'une chaire de Saint-Etienne-du-Mont : « Plus au-dessus est le cul-de-lampe de trois pieds de diamettre par hault et un pied par bas et un pied de haulteur, fait de bois de battans orné huit pouces d'espeueur, sur laquelle doussine sont trois **ressault** de deux pieds de face par hault et un pied de face par bas ornées de .feuilles de persif et fleurons. »

© Stéphane William Gondoin, webmaster et propriétaire du site www.normannia.fr ; avec son aimable autorisation.

